



Doc. 15506
26 avril 2022

Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: rôle et réponse du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 42

Dans le projet de recommandation, paragraphe 3.4, après les mots «personnes handicapées» insérer les mots suivants:

« , les victimes de violences sexuelles ».

Déposé par:

BAYR Petra, Autriche, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
LOPATKA Reinhold, Autriche, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC

1. 2022 - Deuxième partie de session

